

le mini site pour la carte AGIR du Crédit Coopératif

Ce site (voir [ici](#)) présente le principe de la carte AGIR, ainsi que l'ensemble des autres produits solidaire de cette banque :



Rappel du fonctionnement :

- L'option de base ne coute rien au client, à qui il suffit de choisir une association lors de l'ouverture du compte : la banque verse à cette association 3€ à chaque ouverture de compte, puis 0,06€ pour chaque retrait effectué ou 0,12€ si le retrait est effectué dans un distributeur du réseau Banque Populaire.
- L'option Solidaire Ensemble engage le client, qui devient alors donateur, en choisissant les montants qu'il souhaite verser (voir le simulateur de don présenté plus haut)

Une **vidéo virale** sur Youtube (voir [ici](#)), présente également le principe du produit ; Dans ce cadre, le Crédit Coopératif s'engage à reverser 0,05€ à une des associations partenaires, pour chaque visionnage effectué (7 500 vues au 22/02/10).

D'où ce mail, reçu récemment d'une des associations partenaires :



On comprend bien l'intérêt pour les associations de favoriser ce genre d'opération à la vue des **résultats 2009 de la collecte** de l'ensemble des produits solidaires (outre la carte, et sur le même principe, sont proposés SICAV, FCP, livret, livret jeune, etc.) pour les associations partenaires

(chiffres disponibles sur le site) :

- [Action contre la Faim](#) : 216 000€
- [Aides](#) : 47 598 €
- [Aide et Action](#) : 36 621 €
- [Fondation Energies pour le Monde](#) : 160 630 €
- [France Nature Environnement](#) : 104 572 €
- [Médecins du Monde](#) : 40 286 €
- SOS Villages d'Enfants : 1 259 € (depuis septembre 2009)
- [Fondation Surfrider Europe](#) : 16 212 €
- [Terre et Humanisme](#) : 357 827 €
- [Unapei](#) : pas d'information disponible